

CABINET DU PRÉFET
bureau de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 28 avril 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Équipements de Terrain Feux Rouges (ETFR) en activité dans le Bas-Rhin

Quatre équipements de terrain feux rouges (ETFR) sont mis en phase test le jeudi 28 avril 2011 à Strasbourg dans Bas-Rhin :

- 2 au carrefour rue du Marché-Gare/rue de Hochfelden
- 1 au carrefour Rue de Koenigshoffen/rue des remparts
- 1 au carrefour Route de Schirmeck/rue d'Oswald

Ces radars ont pour objectif de protéger les piétons et les automobilistes en sanctionnant l'infraction : « non respect de l'arrêt au feu rouge ».

Il faut rappeler que :

- Le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros et d'un retrait de 4 points sur son permis de conduire.
- Tout conducteur doit marquer l'arrêt devant un feu de signalisation jaune fixe, appelé communément "feu orange", sauf dans le cas où, lors de l'allumage dudit feu, le conducteur ne peut plus arrêter son véhicule dans des conditions de sécurité suffisantes.

Les infractions du code de la route sont à l'origine de 90% des accidents en France.

Contact :

- Presse Préfecture du Bas-Rhin 6 Viviane CHEVALLIER : 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45